



Le Groupe LISI confirme la tenue de son Assemblée Générale le 22 juin 2020 à huis clos et propose de ne pas distribuer de dividende au titre de l'exercice 2019

Conformément à ce qui avait été annoncé par le communiqué du 9 avril dernier, le Conseil d'Administration s'est réuni ce jour par audioconférence pour arrêter les modalités de la tenue de l'Assemblée Générale du **Lundi 22 juin 2020 à 10 h**. Celle-ci se tiendra **à huis clos**, conformément aux ordonnances du Gouvernement du 25 mars 2020.

Un avis sera publié prochainement au Bulletin des Annonces légales obligatoires (BALO).

D'autre part, le Conseil d'Administration a décidé de renoncer à la proposition de distribution d'un dividende au titre de l'exercice 2019, initialement prévue à 0,46 euro par action. Face à la pandémie de Covid-19 qui affectera globalement l'ensemble des activités de LISI pendant au moins plusieurs mois, cette décision s'est imposée pour préserver la trésorerie du Groupe, en cohérence avec les autres mesures d'adaptation déjà initiées.

Contact

Emmanuel VIELLARD

Téléphone : 03 84 57 00 77

Courriel : emmanuel.viellard@lisi-group.com

Site Internet : www.lisi-group.com